



Consolider son projet d'entreprise

5h en e-learning

Formation enregistrée au RS 6995 le 18/12/2024 certificateur : CMA France

Objectif général

Anciennement « Pack Les Essentiels ». Choisissez le bon statut pour votre entreprise, hors régime de la micro-entreprise, et appréhender les incidences fiscales sociales et financières de votre choix.

Objectifs pédagogiques

Définir et choisir le statut juridique de son entreprise
Élaborer un plan de financement et définir la trésorerie de démarrage (BFR)
Définir un chiffre d'affaires prévisionnel
Identifier le processus d'immatriculation de l'entreprise
Procéder aux déclarations sociales et fiscales obligatoires

Public

Tout public de créateur souhaitant opter pour un régime autre que celui de la micro-entreprise

Durée

5 heures

Pré-requis

Cette certification est destinée à tout public (demandeurs d'emploi, salariés, retraités en complément de revenus ...) ayant un projet défini et souhaitant créer une entreprise sous divers statuts (Entreprise individuelle , SARL , EURL , SASU , SAS ...) en optant pour un régime d'imposition fiscale réel ou simplifié autre que celui de la micro-entreprise.

Plages horaires

Suivi de la formation « à la carte » sur une période de 30j maximum

Programme

1- Définir et choisir le statut juridique de son entreprise

- La détermination de son statut en fonction de son projet et de sa situation personnelle
- La connaissance des principaux statuts existants
- Les incidences fiscales, sociales et financières entre les différents statuts

2- Élaborer un plan de financement et définir la trésorerie de démarrage (BFR)

- L'identification des besoins nécessaires à l'activité
- Les premiers frais au démarrage
- Les perspectives de chiffre d'affaires potentiel
- La faisabilité du projet

3- Définir un chiffre d'affaires prévisionnel

- La clientèle et le marché envisagé
- Le positionnement concurrentiel
- L'estimation des charges envisagées
- L'évaluation de la rentabilité

4- Identifier les processus liés à la déclaration d'immatriculation de l'entreprise

- Les procédures
- Les difficultés
- Les experts internes et externes mobilisables

5- Procéder aux déclarations sociales et fiscales obligatoires

- Les procédures
- Les difficultés
- Les experts internes et externes mobilisables

Moyens et encadrements pédagogiques

- Formation sur une plateforme e-learning dédiée, responsive : <https://www.eformation.artisanat.fr>
- Tutorat d'accompagnement tout au long de la formation.
- Ingénierie pédagogique avec phases d'apprentissage séquencées (exercices, vidéo, quizz...)
- Traçabilité de la progression pédagogique : relevés de connexion, de la progression et résultats des évaluations
- Formation pratique avec de nombreuses études de cas et exemples concrets

Modalités d'évaluation

- Auto- positionnement
- Quiz d'auto évaluation à la fin de chaque séquence
- Évaluation finale par une étude de cas écrite reposant sur des mises en situation professionnelle ou simulation
- Formation certifiante, éligible au CPF. Taux de réussite à la certification de 81 %

Pour plus d'informations

CMA FORMATION -Par territoire :

04 : formationcontinue04@cmar-paca.fr

04 92 30 90 97

05 : formationcontinue05@cmar-paca.fr

04 92 52 80 15

06 : formationcontinue06@cmar-paca.fr

04 92 12 53 45

13 : formationcontinue13@cmar-paca.fr

04 91 32 24 70

83 : formationcontinue83@cmar-paca.fr

04 94 61 99 65

84 : formationcontinue84@cmar-paca.fr

04 90 89 20 40

Catalogue à consulter sur : <https://www.calameo.com/read/0061897532dc3a727e415>

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur

Direction Régionale de la Formation - 5 boulevard Pèbre - 13008 Marseille

N° SIRET : 130.020.878.00240 - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93.13.15755.13 auprès du préfet de région PACA